

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 36 (1944)
Heft: 5-6

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Revue syndicale suisse

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

36^{me} année

Mai/Juin 1944

N° 5/6

La classe ouvrière suisse et les problèmes économiques et sociaux de l'après-guerre.

Par *Max Weber*.

La discussion sur les problèmes d'après-guerre est à l'ordre du jour. Divers pays ont élaboré des plans et des programmes détaillés pour l'organisation économique et sociale qui doit succéder à celle d'aujourd'hui. Quant à nous, nous devons nous demander quelle sera la position de la Suisse dans l'économie mondiale et quels seront les problèmes économiques et sociaux que nous aurons à résoudre. Plusieurs groupes économiques, l'agriculture et les arts et métiers notamment, se sont déjà prononcés; ils ont précisé leurs revendications.

Mais, pour traiter comme il convient le problème qui nous occupe, il faudrait avoir des lumières que nous n'avons pas sur l'aspect politique, économique et social du monde de demain. Quoi qu'il en soit, quelques-unes des grandes lignes de l'évolution se dessinent déjà.

I.

L'organisation politique

est une condition essentielle de la reconstruction économique. Nous manquons encore de tous les éléments nous permettant d'esquisser une carte de l'Europe future. Cependant, on peut penser qu'après la guerre, en dépit de la Charte de l'Atlantique et de ses nobles principes, ce ne sera pas l'esprit du Sermon sur la montagne qui présidera à la vie des peuples. Les déclarations du maréchal Smuts et d'autres hommes d'Etat dont l'influence est prépondérante permettent de penser qu'après cette guerre également, les grandes puissances impérialistes subsisteront à côté d'Etats de second rang et de petits pays.